

Visite de la Région Bretagne à Roche aux Fées Communauté

Vendredi 14 juin dernier, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne s'est rendu sur le territoire de Roche aux Fées Communauté, où il a été accueilli par Luc Gallard, le Président de la Communauté de communes. Ce déplacement en 5 étapes a été l'occasion d'aborder avec les acteurs locaux la thématique de la valorisation des ressources, à des fins énergétiques et économiques.

Accompagné de Stéphane Perrin-Sarzier, Conseiller régional référent du territoire, Loïg Chesnais-Girard a été à la rencontre de la CUMA des Landes Fourragères qui crée, à Martigné-Ferchaud, une plateforme de stockage de bois bocage, visant à utiliser et valoriser cette ressource, notamment dans les chaufferies de Martigné-Retiers-Coësmes et Janzé.

La visite du territoire s'est ensuite poursuivie à Retiers pour prendre la mesure des aménagements et des constructions de logements réalisés dans le cadre d'une opération de renouvellement en centre-bourg, puis, à Janzé pour échanger avec les dirigeants de Circull'Egg, start-up valorisant les coquilles d'œufs en poudre pour les secteurs cosmétique, neutracétique et de l'alimentation animale.

Une journée marquée aussi par l'inauguration de l'unité bio-gaz Enerfées, soutenue par BreizhÉnergie, structure initiée par la Région et portée par SemBreizh, en partenariat avec Roche aux Fées Communauté pour accompagner les projets d'énergie renouvelable aux retombées économiques locales. Le projet regroupe 55 agriculteurs du territoire.

Inauguration d'Enerfées le 14 juin 1

Ce sont ainsi 200 tonnes qui entrent chaque jour dans cette unité de méthanisation. Il en ressort un gaz renouvelable. Le méthaniseur est capable d'en produire 44 GWh par an. Ce qui représenterait 100 % de la consommation de gaz de la commune de Janzé, soit environ 2 400 foyers.

Ce site d'Enerfées a été mis en fonctionnement il y a un an et environ 20 mois ont été nécessaires pour sa construction pour un investissement de 13 millions d'euros, financés par un prêt bancaire (pour 11 millions d'euros) et l'ADEME (Agence de la transition écologique).

Cette installation est un exemple d'une méthanisation assumée, au service d'exploitations agricoles de petite taille, répondant aussi bien aux besoins de jeunes agriculteurs en contrainte d'installation qu'aux autres élevages pour une meilleure gestion de l'azote organique dans le territoire. En effet, l'unité de méthanisation permet la production de gaz renouvelable à partir d'effluents d'élevage et autres déchets agricoles qui proviennent des exploitations.

Inauguration du site d'Enerfées le 14 juin 2

Publié le 28 juin 2024